HACOM NORMANDIE
GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE



SPASER

Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables

Groupement de Coopération Sanitaire (GCS)
HACOM

Edition 2026

Sommaire

Edito 3

Préambule 4

Cadre juridique 5

Engagements du GCS HACOM 6

Axe 1 : Des achats écologiquement responsables 8
- Action 1 - Intégration systématique de considérations environnementales
- Action 2 – Réduction des impacts environnementaux des produits et prestations

Axe 2 : Des achats économiquement responsables 10
- Action 1 –Développement du sourcing
- Action 2 – Développement de l'économie circulaire interne

Axe 3 Des achats socialement responsables 12
- Action 1 – Déploiement des clauses de considérations sociales
- Action 2 – Mise en place d'un dispositif d'engagements sociaux au choix du titulaire

Pilotage, suivi et évolution du SPASER 13

Tableau de synthèse 14

Edito

Le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) HACOM s'inscrit résolument dans une démarche d'excellence en matière d'achats responsables, en application des dispositions du Code de la commande publique et des orientations nationales en faveur du développement durable. Ce Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) constitue le cadre stratégique de notre engagement à intégrer, de manière systématique et progressive, les dimensions environnementales, économiques et sociales dans l'ensemble de nos procédures d'achat.

L'ambition de notre groupement d'achat régional normand est claire :

1. Réduire l'empreinte écologique de nos achats, en limitant l'usage de produits à fort impact environnemental et en favorisant des solutions durables.
2. Soutenir l'économie locale et circulaire, en optimisant les ressources disponibles, en développant le réemploi et en facilitant l'accès des TPE/PME à la commande publique.
3. Promouvoir une responsabilité sociétale forte, par l'intégration de clauses sociales, l'insertion professionnelle, et des engagements concrets en faveur de l'égalité, de la diversité et de la qualité de vie au travail.

Notre SPASER s'appuie sur trois axes opérationnels :

1. Des achats écologiquement responsables, avec des objectifs mesurables pour intégrer des critères environnementaux dans 100 % des procédures d'ici 2030.
2. Des achats économiquement responsables, en structurant le sourcing, en mutualisant les ressources et en valorisant l'économie circulaire interne.
3. Des achats socialement responsables, via le déploiement de clauses sociales et un dispositif d'engagements adaptés aux opérateurs économiques.

Chaque action est assortie d'indicateurs de suivi et d'échéances précises, afin de garantir une mise en œuvre transparente et évaluable. Ce schéma évolutif sera révisé régulièrement pour s'adapter aux nouvelles réglementations, aux retours d'expérience et aux besoins émergents de nos établissements membres.

C'est en agissant collectivement que nous ferons des achats hospitaliers un levier de performance globale, au service de la santé durable, de l'innovation et de la cohésion du territoire normand.

Sébastien LAFOSSE
Administrateur GCS HACOM

Franck DELIEZ
Administrateur Suppléant GCS HACOM

Préambule

Le présent Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsable (SPASER) est établi en application des dispositions du code de la commande publique relatives aux achats responsables. Il définit les orientations stratégiques du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) HACOM en matière d'achats responsables autour de trois axes.

Notre SPASER a pour objectif d'inclure les dimensions environnementales, économiques et sociales dans les marchés publics dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Chaque axe est décliné en actions opérationnelles assorties d'objectifs cibles, d'indicateurs de suivi et d'échéances afin de permettre un pilotage progressif et objectivable.

Ce SPASER s'inscrit dans une démarche progressive et pragmatique qui tient compte des spécificités des achats du groupement.

Les engagements que nous avons retenus ont vocation à s'appliquer à l'ensemble des filières d'achat sous réserves des particularités propres à chaque marché.

Cadre juridique

Ce SPASER est élaboré conformément aux dispositions du code de la commande publique et aux politiques publiques visant à renforcer la prise en compte des enjeux du développement durable dans la commande publique :

- Article L.3-1 du Code de la commande publique : La commande publique participe à l'atteinte des objectifs de développement durable, dans les dimensions économique, sociale et environnementale ;
- Article L.2111-3 du Code de la commande publique relatif au SPASER ;
- Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (loi Climat et Résilience) ;
- Loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC)
- Loi n°2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et alimentation saine, durable et accessible à tous (loi EGALIM) ;
- Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Organisations des Nations Unies (ONU).

Engagements du GCS HACOM

A travers son SPASER, le CGS HACOM affirme sa volonté de faire de la commande publique un levier de performance globale.

La politique d'achat repose sur une démarche progressive, pragmatique et adaptée à la diversité des marchés qui sont mis en œuvre par le groupement.

A ce titre, le CGS HACOM s'engage à intégrer progressivement les dimensions environnementales, économiques et sociales dans l'ensemble des achats.

Le groupement s'engage aussi à faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises à la commande publique.

Le GCS HACOM s'engage également à contribuer au développement de l'économie circulaire et, lorsque cela est possible, à utiliser la commande publique comme levier pour favoriser l'insertion professionnelle, l'égalité des chances et la responsabilité sociétale des opérateurs économiques.

De plus, le groupement s'engage à assurer un suivi des actions engagées au moyen d'indicateurs mesurables.

Le présent SPASER constitue le cadre de référence de la politique d'achats responsables du GCS HACOM.

AXE 1 : Des achats écologiquement responsables 🔍

Le GCS HACOM intègre des considérations environnementales dans ses procédures, en veillant à ce qu'elles soient adaptées à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution.
Cet axe traduit la volonté de mieux prendre en compte les impacts achats sur les ressources, les substances utilisées, les déchets, les services et sur les conditions d'exécution.
Cet axe traduit la volonté de réduire progressivement l'emprunte environnementale des achats tout en garantissant la qualité, la sécurité et la continuité du service public

Action 1 – Intégration systématique de considérations environnementales

Cette action vise à faire de la prise en compte de l'environnement un réflexe dès la conception des marchés.
Selon les caractéristiques du marché, les considérations environnementales peuvent prendre la forme de clauses d'exécution, de spécifications techniques, de critères d'attribution ou de plans de progrès.

Objectif 1 : Intégrer au moins une considération environnementale sauf en cas d'impossibilité justifiée

- Indicateur : % de procédures comportant au moins une clause, une exigence technique ou un critère environnemental
- Echéance : 50% T4 2027
- Echéance : 100% 2030

Action 2 – Réduction des impacts environnementaux des produits et prestations

Le groupement s'attache à réduire les impacts liés aux produits, aux matériaux et à l'exécution des marchés. Il favorise, lorsque cela est pertinent, des solutions présentant une meilleure performance environnementale.
Cette action a pour objectif de renforcer, dans les segments d'achat qui s'y prêtent, les exigences relatives à la limitation des impacts environnementaux liés aux produits, matériaux et modalités d'exécution.

Elle s'inscrit dans une stratégie axée sur la sobriété, la limitation des substances à risque et la valorisation des solutions présentant une meilleure performance environnementale.

Objectif 2 : Intégrer dans les marchés pertinents des exigences visant à limiter l'usage de produits ou composants à fort impact environnemental (plastiques à usage unique, substances cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction-CMR)

- Indicateur : % de marchés concernés intégrant une exigence environnementale ciblée
- Echéance : 2028

AXE 2 : Des achats économiquement responsables 🔍

Cet axe vise à renforcer la performance économique de l'achat public en favorisant l'accès des entreprises à la commande publique, notamment les TPE/PME, en diversifiant les opérateurs économiques et en optimisant l'usage des ressources disponibles au sein du réseau.

Le groupement considère que la performance économique d'un achat repose également sur sa capacité à soutenir le tissu économique et à favoriser la gestion des ressources durables.

Action 1 –Développement du sourcing

Le sourcing se révèle être un outil d'aide à la décision permettant au groupement de mieux connaitre l'offre disponible, d'identifier les innovations, d'apprécier les capacités du marché et d'adopter les consultations aux réalités économiques, dans le respect des principes de la commande publique.

Le recours au sourcing contribue également à diversifier les opérateurs économiques qui sont susceptibles de répondre aux consultations et à favoriser l'accès des PME lorsque la structure du marché le permet.

Objectif 3 : Développer les actions de sourcing en amont des marchés à enjeu

Le GCS HACOM met en œuvre une démarche structurée de sourcing pour les marchés qui présentent un enjeu économique, technique et stratégique particulier afin d'améliorer la connaissance du secteur concerné et d'identifier les solutions les plus adaptées au besoin.

Cette action consiste à structurer les démarches de sourcing en amont des marchés à enjeu afin d'améliorer la connaissance de l'offre disponible, de diversifier les opérateurs susceptibles d'y répondre pour mieux adapter les consultations aux réalités du tissu économique.

- Indicateur : Nombre d'actions de sourcing réalisées par an
- Echéance : T4 2026

Objectif 4 : Recourir à un allotissement adapté

Le GCS HACOM privilégie, lorsque cela est pertinent et compatibles avec l'objet du marché, un allotissement permettant de favoriser l'accès des opérateurs économiques, notamment les TPE et PME, tout en préservant l'efficacité économique de l'achat.

Recourir à un allotissement adapté afin de permettre l'accès des opérateurs économiques ; notamment les TPE/PME, lorsque l'offre est disponible et pertinente.

- Indicateur : Pourcentage de marchés attribués à des TPE/PME
- Échéance : 2027

Action 2 – Développement de l'économie circulaire interne

Le GCS HACOM entend développer une gestion plus efficiente des ressources existantes en favorisant le réemploi, la mutualisation et les échanges entre les établissements membre lorsque ces pratiques sont compatibles avec les exigences réglementaires, techniques et sanitaires.

Cette action a pour finalité de mieux valoriser les ressources disponibles au sein du groupement et de ses établissements membres.

Objectif 5 : Développer le réemploi et les échanges entre établissements

Les groupements encourage les établissements membres à utiliser les outils collaboratifs mis à leur disposition dans le but de favoriser le réemploi, les dons, les prêts, les ventes et les échanges de matériels et de ressources.

- Indicateur : Nombre d'annonces annuelles publiées sur la plateforme interne
- Echéance : T4 2026

Objectif 6 : Optimiser l'usage des ressources disponibles au sein du réseau des établissements membres du groupement

Le GCS HACOM favorise la mutualisation des ressources disponibles et le développement des transferts internes lorsqu'ils permettent d'améliorer l'efficience des achats et de limiter les acquisitions nouvelles.

- Indicateur : Nombre d'opérations de réemploi ou transferts réalisés entre établissement par an
- Echéance : 2026

AXE 3 : Des achats socialement responsables

Faire de la commande publier un levier de développement social.

Le CGS HACOM entend promouvoir l'insertion professionnelle, l'égalité d'accès à l'emploi, le respect des droits fondamentaux et la diffusion des pratiques responsables.

Le groupement considère que la politique d'achat constitue un vecteur de création de valeur sociale. Elle contribue à favoriser l'insertion des publics éloignés de l'emploi, à encourager les opérateurs économiques à développer des pratiques responsables et à promouvoir une responsabilité sociétale en cohérence avec les objectifs de développement durable.

Cette démarche s'appuie sur des dispositifs adaptés à la nature des marchés tout en veillant à préserver l'efficacité de l'achat et l'égal accès des entreprises à la commande publique.

Action 1 – Déploiement des clauses de considérations sociales

A travers ce SPASER, le GCS HACOM souhaite développer progressivement le recours aux considérations sociales dans les marchés qui présentent un potentiel en matière d'insertion professionnelle ou d'impact social.

Pour ce faite, le groupement entend s'appuyer sur l'expertise d'un facilitateur de clauses sociales, charger d'identifier les marchés éligibles, d'accompagner les acheteurs dans la rédaction de pièces contractuelles et d'assurer le suivi des engagements qui ont été pris par le titulaire.

Objectif 7 : Structurer un appui technique avec le recours au facilitateur de clauses sociales

Formaliser la collaboration avec un facilitateur afin d'identifier les marchés à potentiel social, la définition des modalités d'insertion et du suivi des engagements.

- Indicateur : Formaliser un partenariat avec un facilitateur de clauses sociales
- Échéance : T1 2027

Action 2 – Mise en place d'un dispositif d'engagements sociaux au choix du titulaire

Le groupement met en place un dispositif laissant au titulaire la possibilité de choisir, parmi plusieurs thèmes proposé dans les documents de la consultation, celui sur lequel il souhaite s'engager. Cette approche vise à favoriser une appropriation effective des considérations sociales par les opérateurs économique.

Elle permet ainsi de tenir en compte de la diversité des secteurs d'activités et de la taille des entreprises tout en garantissant un engagement concret, mesurable et contractuel pendant toute la durée de l'exécution du marché.

Les thèmes proposés pourront notamment porter sur :

- L'insertion professionnelle ;
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'emploi des personnes en situation de handicap ;
- La formation et l'apprentissage ;
- La qualité de vie et les conditions de vie au travail ;
- Les actions en faveur de la diversité ;
- Les achats inclusifs.

L'engagement pris par le titulaire est décrit dans son offre et devient un engagement contractuel dont la mise en œuvre pourra être suivie pendant l'exécution du marché.

Objectif 8 : Intégrer progressivement un dispositif d'engagement social reposant sur un choix du titulaire parmi les thèmes proposés sauf impossibilité justifiée.

- Indicateur : Pourcentage de marchés comportant un engagement social formalisé
- Echéance : 50% des procédures au 2e semestre 2027
- Echéance : 100% des procédures en 2030

Pilotage, suivi et évolution du SPASER

Le SPASER constitue un document stratégique qui a vocation à évoluer. Il pourra être réviser afin de tenir compte des évolutions législatives ou réglementaires, des orientations stratégiques du groupement, des retours d'expérience issus de son application ou de l'évolution des besoins.

Le document est publié et sa mise en œuvre repose sur un suivi régulier des actions engagées et sur l'évaluation des résultats obtenus au regard des objectifs qui ont été fixés.

Le pilotage du SPASER est assuré par le GCS HACOM en lien avec les établissements.

Tableau de synthèse

AXE 1 : Des achats écologiquement responsables				
Action	**Objectif**	**Indicateur**	**Echéance**	
Action 1 – Intégration systématique de considérations environnementales	Objectif 1 : Intégrer au moins une considération environnementale sauf en cas d'impossibilité justifiée	% de procédures comportant au moins une clause, une exigence technique ou un critère environnemental	50% T4 2027	100% 2030
Action 2 – Réduction des impacts environnementaux des produits et prestations	Objectif 2 : Intégrer dans les marchés pertinents des exigences visant à limiter l'usage de produits ou composants à fort impact environnemental	% de marchés concernés intégrant une exigence environnementale ciblée	2028	

AXE 2 : Des achats économiquement responsables			
Action	**Objectif**	**Indicateur**	**Echéance**
Action 1 – Développement du sourcing	Objectif 3 : Développer les actions de sourcing en amont des marchés à enjeu Objectif 4 : Recourir à un allotissement adapté	Nombre d'actions de sourcing réalisées par an % de marchés attribués à des TPE/PME	T4 2026 2027
Action 2 – Développement de l'économie circulaire interne	Objectif 5 : Développer le réemploi et les échanges entre établissements Objectif 6 : Optimiser l'usage des ressources disponibles au sein du réseau des établissements membres du groupement	Nombre d'annonces publiées sur la plateforme interne par an Nombre d'opérations de réemploi ou transferts réalisés entre établissement par an	T4 2026 2026

AXE 3 : Des achats socialement responsables				
Action	**Objectif**	**Indicateur**	**Echéance**	
Action 1 – Déploiement des clauses de considérations sociales	Objectif 7 : Structurer un appui technique avec le recours au facilitateur de clauses sociales	Formaliser un partenariat avec un facilitateur de clauses sociales	T1 2027	
Action 2 – Mise en place d'un dispositif d'engagements sociaux au choix du titulaire	Objectif 8 : Intégrer un dispositif d'engagement social reposant sur un choix du titulaire parmi les thèmes proposés sauf impossibilité justifiée	% de marchés comportant un engagement social formalisé	50% T2 2027	100% 2030

HACOM NORMANDIE
GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE

Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) HACOM

